

Règlement Championnat du Centre

1) Conditions de participation

- Les championnats du Centre, jeunes et seniors, sont réservés aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés à la F.F.T.T.

- Un joueur ou une joueuse ne peut participer que dans sa catégorie d'âge ou dans la catégorie immédiatement supérieure.

- Obligation d'avoir participé au critérium fédéral.

- Chaque association recevra la liste des joueurs qualifiés et des remplaçants et devra confirmer l'accord des intéressés et retourner le bulletin dûment complété à l'adresse indiquée pour la date mentionnée.

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation aux championnats, en cas de forfait, se verra infliger une pénalité financière de 15 euros (en cas de blessure ou d'événement de force majeure, le joueur devra justifier son absence par courrier avec certificat médical dans les 72h).

2) Titres attribués

Dans chaque catégorie, 4 titres de Champion du Centre sont attribués (2 en « Simple » et 2 en « Double »)

3) Qualification des joueurs en simple

- Les épreuves de simple comportent 24 qualifiés (12 joueuses en seniors dames) dans l'ordre des points accumulés lors des 4 premiers tours du critérium fédéral.

4) Déroulement sportif des simples

- Dans chaque catégorie, les joueurs(es) sont répartis en poules de 3.

- Les joueurs et joueuses seront placés dans les poules par ordre de valeur des points du Critérium fédéral sauf les joueurs de N1 (classés par ordre de valeur des points

classés, dernier classement officiel diffusé), avec la restriction suivante : deux joueurs d'une même association ne doivent pas figurer dans la même poule (si possible).

- Il y aura deux qualifiés par poule.

- Placement dans le tableau : le premier de la poule A au n° 1, celui de la poule B au n° 2, les autres premiers par tirage au sort.

- Les deuxièmes de chaque poule seront placés, par tirage au sort, dans l'autre demi-tableau de leurs premiers respectifs.

- Les tableaux se dérouleront par élimination directe jusqu'à la finale.

5) Epreuves de doubles

- Un seul double par jour dans la catégorie où le joueur est qualifié.

- Les doubles pourront être constitués de joueurs d'associations différentes qualifiés en simples.

- Le placement dans les tableaux se fera par addition des points du dernier classement officiel diffusé début janvier.

- Les tableaux se dérouleront par élimination directe jusqu'à la finale.

- Pas de double-mixte ni d'engagement avec X, ni d'engagement sur place.

6) Durée des parties

Toutes les parties en simple et en double se disputent au meilleur des cinq manches.

7) Horaire

Le juge-arbitre est chargé de déterminer les tranches horaires des épreuves. Elles seront communiquées sur la liste définitive.

Les catégories Minimes et Juniors auront lieu le samedi.

Les catégories Benjamins, Cadets et seniors auront lieu le dimanche.



Remporter 1 titre et ajouter une ligne à son palmarès en simple et en double



Des récompenses pour les 3 premiers en simple et les 2 premiers en double. Des chèques cadeaux sont attribués aux vainqueurs et une dotation financière en seniors.



Affiche spécifique de la dernière édition.

Les champions Régionaux en titre :

Benjamins (-11 ans) : Tatiana Mermet (4S Tours TT - 37)

Benjamins : Antoine Zarini (USE Avoine Beaumont - 37)

Minimes Filles (-13ans) : Léa Cellier (4S Tours TT - 37) - photo

Minimes Garçons : Lucas Moland (Ping St Jean 45 - 45)

Cadettes (-15ans) : Coline Mordelet (AMO Mer TT - 41)

Cadets : Corentin Herbé (USM Olivet TT - 45)

Juniors Filles (-18ans) : Fanny Canon (4S Tours TT - 37)

Juniors Garçons : Alexandre Mitterrand (CTT Déols - 36)

Seniors Dames : Sophie André (CMPJM Ingré - 45)

Seniors Messieurs : Nicolas Gaudelas (4S Tours TT - 37)

